



Certificat :CA-91135-Z-192544-2020

CERTIFICAT DE PRODUITS BIOLOGIQUES

Ce document délivré par ECOCERT CANADA est émis à l'entreprise :

BLEUETS MISTASSINI LTEE

555, rue de Quen

DOLBEAU-MISTASSINI, Quebec, G8L 5M3, CANADA

Type d'opération: PREPARATEUR, COMMERCE DE PRODUITS BIOLOGIQUES

Ce document est établi conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC). L'organisme Ecocert Canada, par l'entremise de son programme de certification, déclare que les méthodes utilisées par l'entreprise pour la production, préparation, commercialisation des produits ci-dessous sont conformes aux référentiels suivants :

- COR: Régime Bio-Canada incluant la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada, la norme CAN/CSGB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises.
- Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).



Produits certifiés : Voir le SOMMAIRE DES PRODUITS CERTIFIÉS pour la liste détaillée

Date à laquelle l'entreprise doit présenter une demande pour la prochaine inspection annuelle : 10 août 2021

Date de la certification initiale : 21 août 2009

Date de délivrance du nouveau certificat : 16 décembre 2020

Date de la dernière inspection : 10 novembre 2020

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC). Ce certificat devra être retourné sur annulation du contrat de certification. Ce document est la propriété d'ECOCERT Canada et seul l'original est considéré valide. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence suivante : 'Certifié par Ecocert Canada'.

Fait à Lévis, 16 décembre 2020

S. Houle, Directeur Général d'ECOCERT CANADA



Certificat :CA-91135-Z-192544-2020

SOMMAIRE DES PRODUITS CERTIFIÉS

BLEUETS MISTASSINI LTEE

555, rue de Quen, DOLBEAU-MISTASSINI, Quebec, G8L 5M3, CANADA

- Produit certifié selon les normes de l'Accord sur l'équivalence des produits biologiques entre le Canada et les États-Unis (USCOEA).
- COR : Régime Bio-Canada incluant la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada, la norme CAN/CSGB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CSGB 32.311 - Liste des substances permises.
- Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).



Produit(s) Biologique(s)

Bleuets congelés
Concentré de jus de bleuet sauvage 65 brix
Purée de bleuet sauvage aseptique non sucrée

Marque(s) de commerce

Bleuets Mistassini Ltée
Fruit d'Or
Fruit d'Or

Fait à Lévis, 16 décembre 2020

S. Houle, Directeur Général d'ECOCERT CANADA